

Élie CALIFER
Député de la Guadeloupe

Paris, le 11 décembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mission d'Information parlementaire sur l'évolution démographique des Outre-mer et le maintien des forces vives : les rapporteurs Élie CALIFER et Jiovanny WILLIAM poursuivent les auditions entamées, sur le terrain et dès cette semaine dans les Antilles

En juin dernier, le Député Élie CALIFER a entamé avec ses collègues co-rapporteurs, Jiovanny WILLIAM (Député de la Martinique) et Mikaele SEO (Député de Wallis-et-Futuna) les travaux de la Mission d'Information Parlementaire dédiée à l'évolution démographique des Outre-mer et au maintien des forces vives sur ces territoires.

Face aux données démographiques et sociales collectées par l'INSEE, au phénomène croissant de vieillissement de la population, associé au départ des jeunes en France hexagonale ou à l'international sans perspective de retour pérenne, les parlementaires souhaitent anticiper les conséquences futures de ces mouvements et approfondir la compréhension des dynamiques démographiques en cours dans les Outre-Mer.

Plus de 20 heures d'auditions ont déjà été menées depuis Paris, afin d'interroger des acteurs des secteurs publics et privés.

Les députés rapporteurs veulent néanmoins toucher du doigt les réalités locales et échanger sans langue de bois avec celles et ceux qui œuvrent au quotidien dans l'intérêt de la jeunesse.

La mission d'information se veut être force de propositions nouvelles pour enrichir les territoires et notamment la Martinique et la Guadeloupe – qui restent les plus immédiatement touchés par ces phénomènes –.

La mission d'information se déplacera en Martinique les lundi 11 et mardi 12 décembre 2023, puis poursuivra ses travaux en Guadeloupe les mercredi 13 et jeudi 14 décembre, avant de les achever à Saint-Martin les vendredi 15 et samedi 16 décembre.

La presse est conviée à un tour d'images et à une séquence d'interview des rapporteurs en Guadeloupe, lors du déplacement de la mission à la clinique Pitat de Basse-Terre le jeudi 14 décembre à 15h00. Compte tenu de la particularité du lieu, il est demandé de ne prendre en photo ou de ne filmer aucun personnel et patient de la clinique.